Nations Unies A/58/327

Assemblée générale

Distr. générale
28 août 2003
Français
Original: anglais

Cinquante-huitième session
Point 95 d) de l'ordre du jour provisoire*
Développement durable et coopération économique internationale : mise en oeuvre de la Déclaration sur la coopération économique internationale, en particulier la relance de la croissance économique et du développement dans les pays en développement, et application de la Stratégie internationale du développement pour la quatrième Décennie des Nations Unies pour le développement

Réalisation des grands objectifs de développement adoptés par les Nations Unies dans les années 90 : progrès, difficultés et contraintes**

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Le présent rapport fait suite à la demande de l'Assemblée générale tendant à ce que lui soit présentée une mise à jour de certains renseignements communiqués dans le rapport précédent (A/57/216) sur les difficultés et contraintes rencontrées dans la réalisation des grands objectifs de développement adoptés par les Nations Unies dans les années 90. Il porte aussi sur les nouvelles difficultés et contraintes qui se présentent, ainsi que sur les perspectives qui s'ouvrent, en cette première décennie du nouveau millénaire.

Il fait le point des résultats économiques enregistrés au niveau mondial depuis le début du nouveau millénaire et examine la détérioration de la situation géopolitique et économique. Il souligne le net ralentissement de la croissance du commerce international et met en évidence les conséquences de ce ralentissement pour les pays en développement. Il montre que si l'environnement économique mondial n'a pas servi le développement, au niveau des politiques, certains progrès

* A/58/150.

** Le document a été présenté en retard aux services de conférence, sans la note explicative exigée par l'Assemblée générale, au paragraphe 8 de sa résolution 53/208 B, en cas de soumission tardive d'un rapport aux services de conférence.

03-48304 (F) 170903 220903

ont été accomplis sur la voie d'une amélioration des conditions dont bénéficient les pays en développement dans des domaines comme l'allégement de la dette extérieure et l'aide publique au développement. Il aborde aussi certains aspects importants de questions telles que les flux financiers privés, les envois de fonds de travailleurs expatriés et le transfert net de ressources aux pays en développement.

Il examine certaines perspectives, difficultés et contraintes auxquelles les décideurs nationaux et internationaux devraient prêter attention dans les années à venir. Parmi les facteurs propices au développement, il recense les progrès techniques susceptibles d'aider à assurer la sécurité alimentaire, ainsi que les possibilités offertes par l'informatique et la télématique. Il met l'accent sur les problèmes liés au VIH/sida, à certaines tendances démographiques (questions du vieillissement et de la protection sociale, du chômage des jeunes et des travailleurs migrants), et à la perte des dividendes de la paix, qui fait obstacle au développement dans le monde.

Table des matières

		Paragraphes	*Page*
I.	Introduction	1–5	4
II.	Résultats économiques enregistrés à l'échelle mondiale depuis le début du millénaire	6–24	5
	A. Croissance économique	7–9	5
	B. Environnement international	10–24	6
III.	Aperçu des possibilités, des difficultés et des contraintes en matière de développement	25–58	10
	A. Principales possibilités offertes par les progrès technologiques	26–34	11
	B. Le problème du VIH/sida	35–39	13
	C. Problèmes découlant des tendances démographiques	40–53	14
	D. Perte des dividendes de la paix : obstacle au développement dans le monde	54–58	17
IV.	Conclusions	59–62	19

I. Introduction

1. En 1990, l'Assemblée générale a adopté la Déclaration sur la coopération économique internationale, en particulier la relance de la croissance économique et du développement dans les pays en développement (résolution S/18-3, annexe) et la Stratégie internationale du développement pour la quatrième Décennie des Nations Unies pour le développement (résolution 45/199, annexe), qui reprend plusieurs principes énoncés dans la Déclaration et souligne que la croissance doit s'accélérer, dans tous les secteurs, dans les pays en développement.

2. Depuis l'adoption de la Déclaration et de la Stratégie, l'Organisation des Nations Unies a organisé plusieurs conférences mondiales qui ont aidé à réunir un nouveau consensus mondial sur les objectifs et les politiques en matière de développement. La notion de développement a été élargie et de nouvelles valeurs universelles sont en voie d'être définies dans des domaines tels que le développement durable, le développement social, les droits de l'homme, la culture, les enfants et la problématique hommes-femmes. En septembre 2000, dans sa résolution 55/2, l'Assemblée générale a adopté la Déclaration du Millénaire, par laquelle la communauté internationale a manifesté sa volonté de donner effet aux engagements pris lors des grandes conférences en arrêtant des objectifs mesurables, les objectifs du Millénaire en matière de développement.

3. En 2002, le Secrétaire général a transmis à l'Assemblée générale, à sa cinquante-septième session, un rapport présentant une vue d'ensemble des difficultés et contraintes rencontrées dans la réalisation des grands objectifs de développement adoptés par les Nations Unies dans les années 90, ainsi qu'un bilan des progrès accomplis pendant la décennie (A/57/216). Le présent rapport, qui fait suite à la demande de l'Assemblée générale tendant à ce qu'un nouveau rapport lui soit présenté sur la question (résolution 57/246, par. 3), fait le point des principaux changements survenus depuis la parution du dernier rapport et examine certaines perspectives qui s'ouvrent, ainsi que certaines difficultés et contraintes qui se présentent, sur le plan du développement, en cette première décennie du nouveau millénaire.

4. Si certains aspects seulement sont abordés, c'est parce que l'Assemblée générale est saisie de plusieurs autres rapports sur le même thème, en particulier le rapport du Secrétaire général sur l'application de la Déclaration du Millénaire (A/58/323), mais aussi ses rapports sur la mondialisation et l'interdépendance (A/58/___), l'exécution et le suivi des engagements pris à la Conférence internationale sur le financement du développement (A/58/216), la situation sociale dans le monde (A/58/153), la première Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté (A/58/179), les femmes et le développement (A/58/135) et le VIH/sida (A/58/184). Le présent rapport fait le point des résultats économiques enregistrés au niveau mondial depuis le début du nouveau millénaire et examine la détérioration de la situation géopolitique et économique. Il souligne le net ralentissement de la croissance du commerce international et met en évidence les conséquences de ce ralentissement pour les pays en développement. Il montre que si l'environnement économique mondial n'a pas servi le développement, au niveau des politiques, certains progrès ont été accomplis sur la voie d'une amélioration des conditions dont bénéficient les pays en développement dans des domaines comme l'allégement de la dette extérieure et l'aide publique au développement. Il aborde aussi certains aspects importants de questions telles que les flux financiers privés,

les envois de fonds de travailleurs expatriés et le transfert net de ressources aux pays en développement.

5. Le présent rapport examine certaines perspectives, difficultés et contraintes auxquelles les décideurs nationaux et internationaux devraient prêter attention dans les années à venir. Parmi les facteurs propices au développement, il recense les progrès techniques susceptibles d'aider à assurer la sécurité alimentaire, ainsi que les possibilités offertes par l'informatique et la télématique. Il met l'accent sur les problèmes liés au VIH/sida, à certaines tendances démographiques (questions du vieillissement et de la protection sociale, du chômage des jeunes et des travailleurs migrants), et à la perte des dividendes de la paix, qui fait obstacle au développement dans le monde.

II. Résultats économiques enregistrés à l'échelle mondiale depuis le début du millénaire

6. Les premières années du nouveau millénaire ont été marquées par une détérioration de la situation géopolitique et économique. Plus que cela n'avait été le cas depuis un certain temps, des facteurs géopolitiques ont influé sur le paysage économique et sur les perspectives économiques mondiales à court et à moyen terme. Le ralentissement que connaît l'économie mondiale depuis le tournant du siècle a été aggravé par des atteintes à la paix et à la sécurité internationales. En particulier, la croissance du commerce international s'est nettement ralentie. Pour les pays en développement, cela s'est traduit par une baisse des recettes d'exportation, déjà comprimées par les prix des produits de base. Certains pays ont par conséquent eu des difficultés à gérer leur dette extérieure, alors que plusieurs l'avaient ramenée à un niveau plus ou moins supportable.

A. Croissance économique

7. Au cours des premières années de la décennie, la croissance de la production des pays en développement a été inférieure à ce qu'elle était pendant la plus grande partie des années 90 et, dans certaines régions, pendant les années 80, la « décennie perdue[1] ». En particulier, l'Amérique latine et les Caraïbes et l'Asie occidentale ont vu baisser la croissance de leur production par habitant, qui avait augmenté dans les années 90 (voir tableau 1). En Asie de l'Est et du Sud, la croissance est restée plus rapide que dans les autres régions, mais elle a été moins dynamique qu'au cours des deux décennies précédentes. En outre, le chiffre global pour la région est gonflé par la croissance élevée que la Chine n'a cessé d'enregistrer.

8. En Afrique subsaharienne et dans les pays les moins avancés, la croissance globale a, jusqu'ici, été meilleure qu'au cours des deux décennies précédentes. Toutefois, une augmentation d'un demi pour cent du revenu moyen par habitant ne fait pas grande différence en ce qui concerne la pauvreté. Il faudrait une croissance soutenue d'au moins 3 % du produit intérieur brut par habitant pour que la pauvreté recule vraiment, à long terme, dans ces régions, et l'Afrique subsaharienne demeure globalement bien en deçà de ce chiffre.

Tableau 1
Pays en développement : croissance du produit intérieur brut par habitant
(Variation annuelle en pourcentage)

	1981-1990	*1991-2000*	*2001-2003*
Pays en développement	0,8	2,8	1,6
Amérique latine et Caraïbes	(0,6)	1,4	(1,0)
Afrique	(0,7)	(0,2)	0,5
Afrique subsaharienne	(1,2)	(0,3)	0,7
Asie occidentale		0,4	(1,4)
Asie de l'Est et du Sud	4,7	5,0	3,8
Pour mémoire :			
Asie de l'Est et du Sud, Chine non comprise	3,9	3,5	2,4
Pays les moins avancés	(0,5)	0,5	2,2

Source : Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'ONU.

9. Loin d'enregistrer une croissance soutenue, 37 des 95 pays en développement dont le Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'ONU suit l'évolution ont vu leur produit intérieur brut par habitant diminuer en 2001; en 2002, ils étaient 33 dans cette situation. Ensemble, ils comptaient pour 8 % de la population du monde en 2001 et 10 % en 2002[2]. En revanche, ils ont été 20 à enregistrer une croissance de plus de 3 % en 2001, et 16 en 2002; les deux groupes de pays comptaient pour quelque 46 % de la population mondiale, la Chine et l'Inde représentant la plus large part.

B. Environnement international

10. Depuis le début de la décennie, l'environnement économique mondial n'est pas vraiment propice au développement. Toutefois, au niveau des politiques, des progrès ont été accomplis : des décisions ont été prises en vue d'améliorer la situation des pays en développement par le biais d'aménagements de leur dette extérieure et de l'aide publique au développement.

1. Commerce

11. La croissance économique des pays en développement dépend de plus en plus du commerce international, comme l'indiquent la proportion accrue du PIB de ces pays qui provient du commerce et la part accrue qui leur revient dans les échanges mondiaux (30 % en 2000). Toutefois, depuis le début de la décennie, le commerce mondial manque de dynamisme, surtout par comparaison aux années 90. Outre le marasme généralisé de l'économie mondiale, plusieurs crises non économiques (les attentats terroristes du 11 septembre 2001, le conflit en Iraq et le syndrome respiratoire aigu sévère) ont eu des répercussions sur le commerce mondial, en particulier celui des services tels que les voyages et le tourisme. Après avoir baissé en 2001, la croissance du commerce mondial n'a atteint que 2 % en 2002 et ne devrait pas dépasser 4 % en 2003. À court terme, elle ne reprendra probablement pas son rythme accéléré des années 90, à moins que les inquiétudes géopolitiques ne

puissent être largement apaisées, que les négociations commerciales multilatérales ne fassent des progrès considérables, et que les grandes puissances économiques, dont les capacités excédentaires continuent de brider l'investissement, ne connaissent une sérieuse reprise.

12. Bien des pays en développement demeurent fortement tributaires d'exportations de produits de base autres que les combustibles. Ainsi, dans beaucoup de pays d'Afrique, d'Amérique latine et des Caraïbes, quelques produits de ce type représentent encore le plus gros des exportations. En moyenne, en Afrique et en Amérique latine, les produits de base autres que les combustibles comptent pour quelque 23 % de l'ensemble des recettes provenant des exportations de marchandises, mais ce chiffre en dissimule d'autres, beaucoup plus élevés, dans certains pays. Par exemple, les produits de base autres que les combustibles représentent plus de 80 % des recettes provenant de l'exportation de marchandises pour le Belize, le Bénin, le Burkina Faso, le Burundi, l'Éthiopie, la Grenade, la Jamaïque, le Libéria, le Malawi, le Mali, la Mauritanie, le Mozambique, le Nicaragua, le Niger, le Paraguay, la République-Unie de Tanzanie, le Soudan et la Zambie, et plus de 50 % pour le Chili, la Côte d'Ivoire, la Gambie, le Guatemala, la Guinée, le Honduras, le Kenya, les Maldives, l'Ouganda, le Panama, le Sénégal, le Swaziland, le Togo, l'Uruguay et le Zimbabwe[3].

13. La baisse générale du prix des produits de base autres que les combustibles (voir tableau 2) a donc continué de limiter les bénéfices que les pays qui en sont fortement tributaires tirent du commerce. À court terme, l'excédent de l'offre, pour certains produits de base en particulier, continuera probablement d'exercer une pression à la baisse sur les prix. Toutefois, du fait de la dépréciation du dollar survenue à la fin de 2002 et au début de 2003, le prix des produits dont le cours est fixé en dollars va probablement augmenter, ce qui accroîtra les recettes d'exportation, mesurées en dollars, de bien des pays en développement. Cela étant dit, il se peut que le pouvoir d'achat réel correspondant à ces recettes n'augmente pas, puisque le prix de nombreuses importations montera probablement lui aussi[4].

Tableau 2
Prix des produits de base autres que les combustibles : 1990-2002

	1990	*1991*	*1992*	*1993*	*1994*	*1995*	*1996*	*1997*	*1998*	*1999*	*2000*	*2001*	*2002*
1990 = 100	100,0	93,0	87,3	87,9	101,8	100,2	100,2	106,4	96,3	86,9	92,7	93,2	89,2

Source : CNUCED, *Bulletin mensuel des prix des produits de base*.

14. Le fait que beaucoup d'entre eux demeurent dépendants de la production et de l'exportation de produits de base autres que les combustibles et que les prix des produits de base restent bas demeure un sérieux handicap pour les pays en développement. D'une part, l'offre excédentaire et la chute des prix de plusieurs produits de bases appellent des mesures, mais il serait difficile pour les pays producteurs de faire à eux seuls le nécessaire pour ramener l'offre au niveau voulu et la communauté internationale devrait donc s'attacher à réduire la production de certains produits (en particulier celle des producteurs dont les coûts sont élevés), en commençant par supprimer les subventions qui influent sur la production. D'autre part, les pays concernés devraient diversifier et transformer leur économie. Beaucoup d'entre eux ont encore des difficultés à transformer les produits de base

qu'ils produisent pour en accroître la valeur à l'exportation. Dans le cas des produits de base agricoles, par exemple, les derniers stades de la production sont souvent ceux qui comptent pour la plus grande partie du prix final, mais les pays en développement ne peuvent s'en charger, soit parce qu'ils n'ont pas les capacités nécessaires, soit pour d'autres raisons. Par conséquent, il ne leur revient qu'une petite partie du prix final pour lequel les produits sont vendus aux consommateurs d'autres pays.

15. Des mesures devraient être prises pour que les pays en développement aient moins de difficultés à exporter leurs produits agricoles vers les pays développés. Il faudrait notamment réduire considérablement, en vue de les éliminer à terme, toutes les subventions à l'exportation et autres formes d'aide qui introduisent des distorsions dans les échanges, comme convenu dans la Déclaration ministérielle de Doha. Il est également indispensable, pour que le volume des exportations des pays en développement puisse augmenter, d'abaisser les droits de douane et de lever les barrières non tarifaires.

2. Initiatives d'allégement de la dette

16. Deux impératifs s'imposent à la communauté internationale en ce qui concerne l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) : traiter rapidement les dossiers à l'examen et mobiliser suffisamment de fonds pour que la situation des pays participants redevienne gérable. À la fin juin 2003, seuls 8 des 26 pays pauvres très endettés ayant atteint le jalon intermédiaire, le « point de décision », étaient parvenus à la fin du processus. En outre, pour certains de ces huit pays, la situation s'était aggravée, la baisse du prix des produits de base sur les marchés mondiaux s'étant traduite par des recettes d'exportation moins importantes que prévues.

17. Bien qu'il ait précédemment été difficile de mobiliser des ressources suffisantes pour financer l'Initiative, les contributions s'élevaient, à la fin avril 2003, à 2,4 milliards de dollars, et les annonces à 2,6 milliards. Toutefois, du fait du déficit des recettes d'exportation de certains pays participants, le total des montants annoncés pourrait ne pas être suffisant pour que l'Initiative atteigne son objectif : ramener la dette des participants à un niveau gérable. Même si cet objectif est atteint, pour que les pays qui ont participé à l'Initiative puisse connaître une certaine croissance sans que leur dette redevienne ingérable, il faudra qu'ils bénéficient de transferts de ressources non générateurs de dette, notamment au titre de l'aide publique au développement et de l'investissement étranger direct.

3. Aide publique au développement

18. L'aide publique au développement (APD), qui diminuait depuis des années, est passée de 52,3 milliards de dollars en 2001 à 57 milliards de dollars en 2002, ce qui, compte tenu de l'inflation et des fluctuations des taux de change, représente une augmentation réelle de 4,8 %. Sur les 22 pays membres du Comité d'aide au développement de l'OCDE (CAD), 12 ont indiqué avoir accru leur aide et 9 ont indiqué l'avoir accrue de plus de 10 %. Le rapport entre l'APD et le revenu national brut des donateurs est passé à 0,23 %, après être resté à son niveau le plus bas (0,22 %) pendant trois ans.

19. Certaines des augmentations enregistrées en 2002 étaient liées à la Conférence internationale sur le financement du développement qui s'est tenue à Monterrey; d'autres ont été annoncées pour l'avenir. La difficulté reste de traduire les

engagements déjà pris en transferts effectifs, dans les meilleurs délais, et d'augmenter considérablement le montant des engagements. Selon les estimations du CAD, si les engagements pris à Monterrey sont tenus, l'ODA augmentera de 31 % (soit environ 16 milliards de dollars) et le rapport APD/PNB passera à 0,26 % d'ici à 2006[5], ce qui serait encore bien en deçà du chiffre régulièrement enregistré jusqu'en 1992. En outre, même si l'aide actuellement prévue est apportée de la façon le plus efficace et la plus efficiente possible, elle restera de très loin inférieure aux montants nécessaires pour que les objectifs du Millénaire en matière de développement puissent être atteints. Selon certaines estimations, il faudrait environ 50 milliards de dollars supplémentaires par an pour que cela soit possible, et encore 50 milliards de plus pour parvenir à l'objectif fixé pour le rapport entre l'APD et le revenu national brut, soit 0,7 %[6].

4. Fonds privés

20. Depuis la crise financière asiatique, la tendance à la hausse observée dans les années 90 pour les transferts de fonds privés à destination des pays en développement s'est inversée. Globalement, pour les pays en développement, les investissements étrangers directs représentent la plus grande part des apports de ressources extérieures; le fait qu'ils aient diminué en 2002 (voir tableau 3), alors que le secteur privé devrait jouer un rôle accru dans le financement du développement, n'est pas de bon augure.

Tableau 3
Montant net des investissements étrangers directs dans les pays en développement, 1991-2002
(En milliards de dollars des États-Unis)

1991	*1992*	*1993*	*1994*	*1995*	*1996*	*1997*	*1998*	*1999*	*2000*	*2001*	*2002*
29,1	31,5	34,3	75,3	82,0	97,2	120,5	128,0	133,0	125,6	145,3	110,0

Source : *La situation économique et sociale dans le monde, 2003* (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.03.II.C.1).

21. Les pays en développement continuent de mettre en oeuvre des politiques propres à attirer l'investissement étranger direct. Toutefois, l'amélioration des conditions d'investissement doit aller de pair avec des politiques portant sur les capacités institutionnelles, et visant notamment à mettre en valeur le capital humain, à favoriser le progrès technique, à encourager le développement du secteur privé national, à améliorer l'infrastructure et à favoriser le jeu de la concurrence. Dans tous ces domaines, les pays en développement sont nombreux à rencontrer des difficultés.

5. Envois de fonds de travailleurs expatriés

22. Le volume des fonds envoyés par des travailleurs expatriés est de plus en plus important; en fait, ces fonds représentent souvent davantage de ressources que l'APD et les prêts de sources privées. Manifestant une tendance contraire à celle de la plupart des autres types de transferts financiers à destination des pays en développement, ils sont en augmentation puisqu'ils ont atteint 80 milliards de

dollars en 2002, contre 60 milliards en 1998[7], et il faut savoir que ceux qui sont officiellement recensés ne représentent dans bien des cas qu'une partie du total réel.

23. Les fonds envoyés par des travailleurs expatriés viennent s'ajouter aux revenus des bénéficiaires, ce qui stimule l'économie de leur pays. Le volume total de ces fonds et l'incidence économique de leur rapatriement sur le pays d'origine dépendent non seulement du nombre de travailleurs qui s'expatrient, mais aussi de leur profil et de leur situation professionnelle avant leur départ.

6. Transfert net de ressources aux pays en développement

24. Le résultat net des divers flux financiers à destination des pays en développement est le transfert net de ressources à ces pays. Les incidences de ce mouvement de capitaux sur un pays donné dépendent de sa situation économique globale. Pour la plupart des pays en développement ou en transition, il est normalement jugé souhaitable que le transfert net soit constamment positif pour que les investissements ne soient pas limités au montant brut des économies nationales[8]. Il est donc inquiétant que 2002 ait non seulement été l'année d'un nouveau record à la baisse (192,5 milliards de dollars), mais aussi la cinquième année de suite pour laquelle le transfert net de ressources à l'ensemble des pays en développement a été négatif. Pour l'Amérique latine et les Caraïbes, le transfert négatif de 2002 tient à une contraction très nette des importations de plusieurs pays. En revanche, pour l'Afrique, le transfert net a été positif, la baisse des recettes tirées de l'exportation de produits de base autres que les combustibles ayant donné lieu à un déficit commercial global qui a été financé par des apports financiers supplémentaires de sources publiques et privées. Le fait que le transfert net de ressources soit fortement négatif pour certains pays en développement depuis le début de la décennie contraste avec la situation de la première partie des années 90. Créer les conditions d'un nouveau renversement de tendance est un défi, non seulement pour les pays en développement eux-mêmes mais aussi pour la communauté internationale, et non seulement pour les gouvernements, mais aussi et surtout pour le secteur privé, qui compte pour la presque totalité des mouvements de capitaux.

Tableau 4
Transfert net de ressources aux pays en développement, 1991-2002
(En milliards de dollars)

1991	*1992*	*1993*	*1994*	*1995*	*1996*	*1997*	*1998*	*1999*	*2000*	*2001*	*2002*
(42,2)	28,6	40,4	66,3	33,9	36,0	24,2	(1,3)	(33,7)	(179,3)	(155,1)	(192,5)

Source : *La situation économique et sociale dans le monde* (publication des Nations Unies), années diverses.

III. Aperçu des possibilités, des difficultés et des contraintes en matière de développement

25. La présente section donne un aperçu des possibilités, des difficultés et des contraintes en matière de développement auxquelles les décideurs nationaux et internationaux devront accorder l'attention voulue dans les années à venir mais qui

ne sont pas nécessairement traitées dans le rapport dont l'Assemblée est saisie à la présente session.

A. Principales possibilités offertes par les progrès technologiques

1. Sécurité alimentaire et rôle de la technologie

26. Les applications de la technologie moderne, notamment de la biotechnologie, dans le domaine de l'alimentation et de l'agriculture offrent des possibilités d'accroître la productivité et de réduire les coûts de production, ce qui serait à l'avantage des producteurs comme des consommateurs. Les nouvelles technologies pourraient contribuer pour beaucoup à réduire la pauvreté généralisée et la faim dans le monde aujourd'hui. L'agriculture étant un secteur plus important de l'économie dans les pays en développement que dans les pays développés, il est probable que les gains de productivité soient relativement plus importants pour les pays en développement; étant donné que les consommateurs pauvres consacrent une part plus grande de leur budget à l'alimentation, les gains relatifs devraient également être plus importants.

27. On pense que la biotechnologie offre des avantages potentiels plus grands mais aussi qu'elle s'accompagne de risques élevés qui, pour la plupart, ne peuvent être quantifiés à l'avance et dont certains peuvent avoir des effets négatifs potentiellement graves. Dans de nombreux cas, ce ne sont pas les concepteurs ni les vendeurs de ces technologies qui souffrent de ces conséquences négatives mais l'ensemble de la société.

28. La biotechnologie moderne comprend la manipulation génétique visant à produire des organismes génétiquement modifiés (OGM). Les OGM offrent comme avantage potentiel des aliments de base plus nutritifs ainsi que l'accroissement de la productivité agricole du fait d'une meilleure résistance des cultures aux maladies, aux parasites et aux aléas climatiques et d'animaux d'élevage plus productifs. Par ailleurs, les OGM offriraient des avantages pour l'environnement, notamment parce qu'ils permettent de réduire les surfaces nécessaires pour les cultures vivrières du fait de l'amélioration de la productivité, de réduire la quantité de produits chimiques nécessaires à la protection des cultures, de remettre en état les terres dégradées ou moins fertiles, de réduire le gaspillage grâce à des produits ayant une plus longue durée de conservation et de produire de la matière organique pour fournir de l'énergie (biocombustibles). Enfin, ils présentent des avantages potentiels pour la santé, notamment la possibilité d'étudier les maladies grâce à la prise d'empreintes génétiques, la mise au point de nouveaux vaccins et médicaments et l'identification de gènes allergéniques.

29. Les principaux arguments avancés contre l'utilisation des OGM dans l'agriculture tiennent aux effets négatifs qu'ils risquent d'avoir sur l'environnement et sur la santé et à un certain nombre d'effets socioéconomiques pervers. S'agissant de l'environnement, d'aucuns soutiennent que les gènes peuvent se retrouver en des endroits inattendus et subir des mutations aux effets négatifs (en créant des « supervariétés » de mauvaises herbes résistantes aux parasites et aux herbicides), que les gènes en sommeil pourraient accidentellement être activés tandis que les gènes actifs pourraient devenir latents, et que les gènes pourraient avoir des interactions avec les populations autochtones vivant dans la nature et engendrer ainsi des effets négatifs sur les oiseaux, les insectes et les sols, tout en portant

involontairement préjudice aux prédateurs des parasites des cultures, qui ont un effet bénéfique. Parmi les effets négatifs potentiels sur la santé, on peut citer le transfert des gènes allergéniques, l'introduction d'OGM indésirables dans la chaîne alimentaire et l'apparition de la résistance aux antibiotiques. Enfin, parmi les effets socioéconomiques pervers éventuels figure le fait que les agriculteurs n'auront plus accès au matériel végétal non modifié et pourraient être tributaires des semences génétiquement modifiées et de la technologie connexe, en particulier eu égard à la mise au point de gènes dits terminateurs dans les semences d'OGM améliorées, qui ne peuvent être replantées. Si les gains potentiels incitent largement le secteur privé à développer ces technologies, les gouvernements doivent, du fait du caractère collectif de nombre des risques qui y sont associés, jouer un rôle essentiel en les atténuant et en menant des études qui pourraient servir de base à un débat public et à toute action future[9].

30. Si les mesures nécessaires sont prises pour en atténuer les risques, les cultures à base d'OGM pourraient offrir de réelles possibilités aux pays en développement, en particulier pour ceux qui ont un déficit alimentaire. Toutefois, les technologies relatives aux OGM découvertes dans les pays développés pourraient ne pas être immédiatement transférables aux pays en développement. Seules quelques institutions publiques ou à but non lucratif des pays développés et des pays en développement ayant une base scientifique solide s'adonnent à la recherche sur les cultures propres aux pays en développement. Les retombées financières étant jugées modiques, le secteur privé manifeste peu d'intérêt pour la mise au point d'OGM intéressant les pays en développement. Comme dans le cas de plusieurs autres technologies, l'enjeu est de trouver les moyens de veiller à ce que la biotechnologie serve les intérêts des pays et des peuples les plus pauvres[10].

2. Technologies de l'information et de la communication

31. Pendant les premières années du nouveau Millénaire, l'expansion des technologies de l'information et de la communication (TIC) aussi bien dans les pays développés que dans les pays en développement a été une force positive pour le développement. Malgré le ralentissement dû à l'environnement économique défavorable récent, la croissance de l'économie en réseau s'est poursuivie. Il en est résulté de nouvelles entreprises mais, surtout, de nouvelles possibilités, de nouvelles applications et de nouvelles dimensions du développement.

32. Le nombre d'usagers de l'Internet dans le monde a presque triplé, passant de quelque 200 millions au début de 2000 à plus de 600 millions en 2002, et devrait, selon les projections, atteindre 2 milliards d'ici à la fin de 2005. D'ici là, plus de la moitié de ces personnes devraient se servir d'autres dispositifs que les ordinateurs personnels pour accéder à l'Internet. Les réformes institutionnelles, réglementaires et de politiques dans la plupart des pays ainsi qu'à l'échelle mondiale n'ont pas suivi les avancées technologiques; ainsi, certaines des possibilités découlant des applications potentielles des TIC ne sont pas exploitées, en particulier dans les pays en développement. Il est indispensable de mettre en place, aux niveaux national et mondial, des instruments de politique et l'infrastructure réglementaire et institutionnelle propres à permettre l'accès de tous aux TIC à peu de frais.

33. Les disparités entre pays en matière d'accès aux services de télécommunications de base (l'un des éléments de la « fracture numérique ») semblent se réduire mais l'écart entre pays développés et pays en développement en

matière de services de télécommunications et de qualité d'accès persiste. En 2001, la région de l'Asie et du Pacifique est devenue celle qui compte le plus grand nombre d'usagers de l'Internet. S'il est vrai que les pays en développement ont vu leur part dans le nombre d'usagers d'Internet dans le monde passer de 2 % en 1991 à 23 % en 2001 (sur environ un demi-milliard d'utilisateurs dans le monde), il existe une grande disparité entre l'accès à l'Internet et l'accès au téléphone. Par exemple, les 400 000 citoyens du Luxembourg utilisent une largeur de bande internationale pour l'Internet plus importante que les 760 millions d'habitants de l'Afrique, ce qui permet aux premiers d'accéder plus rapidement au World Wide Web. En outre, l'expérience des usagers d'Internet varie énormément.

34. Les réseaux à fibre optique connaissent une surcapacité sur de nombreuses liaisons dans les pays développés mais l'un des effets de la formation de la « bulle » dans le secteur des télécommunications a été de réduire ces excès. Jusqu'en 2000, les pays développés représentaient la majorité des nouveaux abonnements aux téléphones mobiles chaque année. Depuis, les nouveaux abonnements dans les pays développés ont baissé alors qu'ils n'ont cessé d'augmenter dans les pays en développement, dépassant ceux enregistrés dans les pays développés. Certes, la capacité en matière de télécommunications est encore faible dans les pays en développement mais ces tendances montrent que la fracture numérique serait en train de se résorber et que les pays en développement ont plus de possibilités de tirer parti du potentiel de développement de la révolution des TIC.

B. Le problème du VIH/sida

35. Le VIH/sida pose un problème grave dans un nombre croissant de pays en développement. Il efface des décennies de progrès dans l'amélioration de l'espérance de vie et influe sur les tendances démographiques et économiques. L'espérance de vie moyenne en Afrique subsaharienne n'est maintenant que de 47 ans alors qu'elle aurait dû être de 62 ans n'eut été le sida. Au Botswana, elle a baissé de 33 ans, atteignant des niveaux qu'on n'a pas vus depuis 1950. L'Asie et les Caraïbes connaissent un phénomène semblable quoique à un degré moindre. Les taux de mortalité des moins de 5 ans ont augmenté jusqu'à concurrence de 40 % dans certains pays.

36. Le VIH/sida n'est pas seulement un problème de santé. Vu l'ampleur de la pandémie dans de nombreux pays, elle constitue également un obstacle majeur, voire une force contraire au développement économique et social car elle réduit la population active et la productivité. On estime que dans les pays où le taux de prévalence du VIH/sida est de 20 %, le taux de croissance annuel du PIB baisse de 2,6 %. Le sida perturbe la cohésion des ménages, entraînant la pauvreté et la dislocation de la famille lorsque les adultes décèdent. Il compromet la sécurité alimentaire des familles en réduisant la population active qui pourrait produire les denrées alimentaires, mais aussi les moyens d'acheter ces denrées.

37. Selon les projections, 45 millions de personnes de plus seront infectées au VIH dans les 126 pays à revenu faible et intermédiaire entre 2002 et 2010. Plus de 40 % de ces personnes se trouveront en Asie et dans le Pacifique, région qui compte actuellement environ 20 % des nouvelles infections. On estime également qu'en appliquant un programme intégré de prévention d'ici à 2005, on pourra réduire le nombre de nouvelles infections de 29 millions d'ici à 2010 et atteindre l'objectif

consistant à réduire de 25 % le taux de prévalence du VIH chez les jeunes d'ici à 2010, comme l'a préconisé l'Assemblée générale dans la Déclaration d'engagement sur le VIH/sida qu'elle a adoptée dans sa résolution S-26/2 en juin 2001. En raison de la propagation rapide de la maladie, tout retard accusé dans l'application du programme intégré de prévention aura un effet plus grand à long terme. Les taux d'infection chez les jeunes continuent d'augmenter; par conséquent, il faut protéger les jeunes partout afin de ralentir la propagation de la maladie.

38. Le manque d'informations concernant la transmission du VIH continue de jouer un rôle dans sa propagation. Il ressort d'études effectuées entre 1996 et 2001 que 77 % des femmes âgées de 15 à 24 ans en Amérique latine et dans les Caraïbes savent qu'une personne qui, en apparence, est en bonne santé, peut être infectée au VIH alors que les taux ne sont que de 51 % et de 47 % en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud-Est respectivement. La proportion de femmes dans la même fourchette d'âge qui savent que le préservatif permet de prévenir la transmission du VIH est de 60 % en Asie du Centre-Sud, mais seulement de 49 % en Afrique subsaharienne et de 38 % en Asie du Sud-Est. La sensibilisation à la maladie et sa prévention constituent un élément indispensable de l'effort visant à ralentir la propagation de la maladie.

39. La Déclaration d'engagement sur le VIH/sida définit des objectifs assortis d'un échéancier pour lutter contre la pandémie. De plus en plus de pays admettent qu'il importe de mettre en commun les ressources, les données d'expérience et les engagements en élaborant des initiatives régionales pour lutter contre l'épidémie. Comme autre signe de progrès, le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, créé en juin 2001, mobilise d'importantes ressources supplémentaires. L'enjeu, dans l'immédiat, consiste à utiliser ces ressources rapidement, efficacement et effectivement.

C. Problèmes découlant des tendances démographiques

40. La population des pays développés vieillit tandis que pour les pays en développement le vaste réservoir de jeunes représente leur meilleure ressource qui pour l'heure reste sous-utilisée. Les changements démographiques posent des questions de viabilité des systèmes de sécurité sociale aussi bien dans les pays développés que dans les pays en développement et dans ces derniers, le chômage et le sous-emploi des jeunes constituent également des sujets de préoccupation. La migration internationale des travailleurs peut contribuer à remédier à ces deux problèmes. Toutefois, les obstacles à la mobilité de la main-d'oeuvre rendent particulièrement difficile la situation des travailleurs migrants et empêchent les disparités susmentionnées de s'ajuster et de se contrebalancer.

1. Vieillissement et filets de sécurité sociale

41. Le vieillissement de la population et les changements dans la dynamique des personnes âgées faisant partie de la population active ont contribué à orienter le débat sur les pensions. Dans la plupart des pays développés, les personnes âgées – à l'exception des veuves âgées qui s'en tirent moins bien – ont réussi jusqu'à présent à vieillir sans subir une chute considérable de leur niveau de vie. Toutefois, selon les estimations, quelque 70 millions de personnes partiront à la retraite dans les pays développés au cours des 25 prochaines années et ne seront remplacées que par

5 millions de nouveaux travailleurs, alors que, au cours des 25 dernières années, 45 millions de nouveaux retraités étaient remplacés dans la population active par 120 millions de travailleurs[11]. Cela porte à croire qu'il existe dans ces pays une demande excessive de main d'oeuvre dans un avenir proche, ainsi qu'un problème à faire en sorte que les retraités ne souffrent pas d'une chute sensible de leur niveau de vie.

42. Rares sont les pays qui se sont convenablement penchés sur le coût et la stabilité futures de leurs régimes de retraite. La dette croissante implicite dans certains régimes, en particulier l'application du principe des régimes actuels de retraite par répartition, entraînera probablement le versement de contributions plus élevées pour les travailleurs ou d'impôts sur le revenu plus élevés aussi bien pour les travailleurs que pour les retraités. Dans de nombreux pays, le débat sur la réforme du régime de pension est mené sur fond de crise économique et de niveaux élevés d'endettement public qui non seulement menacent la stabilité économique mais également empêchent de réaliser les investissements nécessaires dans les domaines de l'éducation, de la santé et de l'infrastructure, mettant ainsi en péril une grande partie de la population.

43. Selon l'Organisation internationale du Travail, quelque 90 % des personnes actives dans le monde ne sont pas convenablement couvertes par un régime de pension capable de leur assurer un revenu suffisant à la retraite. Dans les pays de l'ex-Union soviétique, les régimes de retraite n'ont pratiquement plus aucune valeur avec la chute des économies nationales; en Afrique, ces régimes sont en général faibles et mal gérés; en Asie, ils ont été affaiblis par les turbulences financières de la fin de 1990; dans les pays importateurs de main-d'oeuvre du Moyen-Orient, les travailleurs étrangers ne sont pas autorisés à s'affilier aux régimes de retraite nationaux; et dans les pays d'Amérique latine et des Caraïbes, les résultats des régimes sont mauvais et un certain nombre de pays passent à des régimes différents. Pour les personnes qui ne sont pas couvertes ou qui le sont par des régimes de retraite mal en point, les revenus pour les vieux jours ne sont pas du tout assurés.

44. Les questions que l'on continue de se poser sur la façon d'équilibrer les responsabilités des secteurs public et privé dans la protection des personnes âgées avec les droits et besoins des travailleurs en matière de sécurité sont également reprises dans le débat sur la capacité du marché du travail d'absorber et de retenir les travailleurs. Si la participation au marché du travail constitue un facteur essentiel pour la réduction de la vulnérabilité des personnes âgées, force est de constater que leur taux de participation à la population active a dans l'ensemble progressivement diminué depuis des décennies, alors même que leur nombre et la proportion qu'elles représentent dans la population totale ont augmenté.

45. L'Afrique et l'Asie ont la proportion la plus élevée de personnes âgées économiquement actives (plus de 40 %). Dans la plupart des pays en développement, la plupart des personnes âgées ont travaillé toute leur vie dans les secteurs non structurés avec peu ou pas de prestations sociales et de maigres revenus. Elles n'ont pas de fonds de retraite d'où elles peuvent tirer des revenus et n'ont aucune chance d'en constituer un. La pauvreté est un facteur de motivation qui oblige les personnes âgées à continuer de travailler, tant que leur santé le permet, en tant qu'agriculteurs, manoeuvres ou vendeurs.

46. À l'autre bout du spectre se trouve l'Europe où la proportion des personnes âgées qui sont encore économiquement actives est aussi faible que 5 % et où la

plupart des travailleurs partent à la retraite à un âge qui est strictement réglementé; on est pénalisé par une perte de revenus de la sécurité sociale si l'on continue à travailler au-delà d'un certain âge. Ces politiques ont été conçues lorsque les retraités étaient assez peu nombreux par rapport à la population active et que les prestations pouvaient être facilement versées. Avec une population de retraités vivant plus longtemps et augmentant chaque jour, les politiques continuent néanmoins d'encourager les travailleurs à raccourcir leur durée de vie professionnelle alors qu'ils sont en forme et en mesure de travailler plus longtemps, et excluent du marché du travail ceux qui préféreraient continuer de travailler. Le départ obligatoire à la retraite ne constitue qu'un volet du contexte économique et politique. Le chômage et le manque de possibilités, l'obligation de maîtriser de nouvelles compétences dans une économie où le numérique s'impose de plus en plus et la grande importance accordée aux loisirs sont également autant de facteurs qui influent sur les politiques de l'emploi en ce qui concerne les travailleurs âgés.

2. Travailleurs migrants

47. Bien que les politiques migratoires aient essentiellement consisté à « organiser » les migrations des travailleurs hautement qualifiés pour répondre à des besoins particuliers de main-d'oeuvre, la majorité des migrants sont faiblement qualifiés et occupent des emplois tout au bas de l'échelle des salaires. La tromperie, la discrimination, l'exploitation et parfois les sévices sont des situations relatives à l'emploi auxquelles les travailleurs migrants peu qualifiés doivent de plus en plus souvent faire face. Si le climat de xénophobie qui règne actuellement dans de nombreuses sociétés permet d'expliquer en partie la vulnérabilité des migrants, celle-ci découle essentiellement de leur position sur le marché du travail ainsi que la non-application et du non-respect des normes de travail dans les pays hôtes.

48. Les restrictions à la mobilité de la main-d'oeuvre et la déréglementation du marché du travail ont permis à un grand nombre de migrants en situation irrégulière de trouver du travail malgré les niveaux relativement élevés de chômage dans les pays développés. Les migrants employés à des conditions de travail inférieures aux normes en vigueur constituent une source de main-d'oeuvre bon marché pour les petites et moyennes entreprises qui ne peuvent relocaliser leurs opérations à l'étranger. Parallèlement, la discrimination dans le domaine de l'emploi empêche les travailleurs migrants légaux de trouver du travail ou de changer d'emploi[12].

49. Les droits économiques des migrants sont presque entièrement subordonnés aux lois relatives à l'immigration et sont souvent très limités. Dans de nombreux pays, l'accès des migrants au marché du travail ainsi que leur présence dans les professions libérales et les arts et métiers sont restreints. Si les lois relatives à l'immigration reconnaissent aux migrants certains droits économiques, elles contiennent rarement des dispositions pour l'application de ces droits. Dans certains pays, les migrants ont commencé à s'organiser pour faire respecter leurs droits, parfois avec l'aide d'organisations non gouvernementales. En outre, dans un certain nombre de pays développés, la menace que constitue la déréglementation pour l'application des normes du travail ainsi que les préoccupations que suscite la très forte diminution du nombre de leurs adhérents ont amené des syndicats à adopter une attitude plus réceptive vis-à-vis de l'immigration et des difficultés des migrants.

3. Le chômage des jeunes

50. La mondialisation et la libéralisation accrue de l'économie ont eu pour effet de réduire le nombre de possibilités d'emplois stables. Les jeunes sont plus vulnérables au chômage et à l'instabilité de l'emploi que les adultes parce qu'ils n'ont pas d'expérience ni de compétences professionnelles. Les jeunes travailleurs ont tendance à jouer un rôle de tampon pendant les périodes d'incertitude et de choc économiques : ils sont traditionnellement les premiers à être licenciés en cas de récession économique et les derniers à être réembauchés. De nombreux jeunes n'ont pas accès à un emploi adéquat, ce qui les expose un peu plus aux autres risques. Les jeunes femmes courent plus de risque de perdre leur emploi et ont des taux de chômage qui sont de 20 à 50 % plus élevés que les jeunes de sexe masculin. En somme, qu'ils vivent dans des pays développés ou des pays en développement, les jeunes souffrent d'une manière disproportionnée des niveaux élevés de chômage – deux à trois fois plus que les générations plus âgées – et il est de plus en plus probable qu'ils trouvent un emploi précaire ou dangereux ou qu'ils travaillent dans le secteur non structuré.

51. Dans de nombreux pays en développement, il existe un déséquilibre entre le nombre rapidement croissant des jeunes adultes ayant un niveau d'éducation élevé et la lenteur avec laquelle il est fait appel à leurs compétences. Ce phénomène s'explique essentiellement par un manque de développement des secteurs modernes de l'économie. Nombre de ces personnes finissent donc par immigrer vers les pays industrialisés à la recherche de meilleures perspectives d'emploi[13].

52. Les jeunes restent aussi largement exclus de l'entreprenariat, problème critique dans les pays en développement où l'emploi indépendant constitue souvent le seul choix pour la survie. Parce qu'ils ne peuvent souvent pas verser une caution et n'ont pas l'expérience des affaires, les jeunes sont considérés comme des risques très élevés par les prêteurs, et ont donc beaucoup de mal à emprunter de l'argent. De nombreux employeurs valorisant l'expérience et la capacité d'exercer avec compétence, les jeunes à la recherche d'un emploi sont désavantagés, notamment ceux qui ont un niveau d'éducation ou de formation limité.

53. Investir davantage dans l'éducation et la formation professionnelle pour les jeunes de manière à accroître leurs chances de trouver un emploi figure au nombre des solutions possibles. L'expérience d'un grand nombre de pays montre que l'éducation augmente de toute évidence les perspectives des jeunes sur le marché du travail. En outre, à long terme, la capacité des pays de se développer sur les plans économique et social et de tirer parti de la mondialisation dépendra de la qualité et des compétences de la population active. Par ailleurs, il faut absolument lever les barrières qui risquent de conduire à une discrimination vis-à-vis de l'emploi des jeunes, qu'elles soient inscrites dans les lois ou qu'elles tiennent tout simplement aux idées que l'on se fait des aptitudes des jeunes.

D. Perte des dividendes de la paix : obstacle au développement dans le monde

54. Pour l'économie mondiale, les dividendes de la paix pouvant être quantifiés sont les ressources économisées sur les dépenses militaires et réaffectées soit à d'autres dépenses publiques telle que l'éducation et la santé ou au secteur privé sous forme de consommation des ménages ou d'investissements dans les entreprises, et

qui débouchent sur une amélioration du bien-être économique et une plus grande productivité[14].

55. Les dépenses militaires mondiales ont augmenté depuis 1998, ce qui risque d'avoir des effets négatifs sur la croissance de l'économie mondiale et le bien-être économique. En 2002, elles ont augmenté de 6 % en valeur réelle, passant à 794 milliards de dollars en prix courants, soit 2,5 % du PIB mondial et 128 dollars par habitant[15]. Leur niveau actuel est de 14 % supérieur en valeur réelle à ce qu'elles étaient en 1998 (année où elles n'ont jamais été aussi basses) pendant la période d'après guerre froide mais de 16 % inférieur au niveau de 1988, année au cours de laquelle les dépenses militaires mondiales n'étaient pas loin du chiffre record enregistré pendant la guerre froide. Plusieurs raisons expliquent l'augmentation rapide enregistrée récemment. Dans certains cas, il s'agit de mesures de sécurité adoptées pour faire face au développement du terrorisme international. Dans d'autres, l'augmentation des dépenses militaires résulte de l'intensification des tensions géopolitiques et des nombreux conflits régionaux.

56. Les augmentations des dépenses de défense auxquelles certaines des grandes puissances militaires, tant des pays développés que des pays en développement, envisagent de procéder entraîneront probablement une augmentation continue des dépenses militaires mondiales au cours des prochaines années. Les analystes considèrent que cette résurgence des dépenses de défense constituent une perte de dividendes de la paix dont l'économie mondiale a profité au cours des années 1990 et préviennent que la croissance de l'économie mondiale risque de ce fait d'être plus faible pendant les années à venir.

57. À court terme, l'augmentation des dépenses militaires a stimulé l'économie, ce qui peut être bénéfique pendant la période actuelle de faible croissance. Les avis sont partagés sur les conséquences à long terme de cette augmentation des dépenses de défense et des dépenses publiques consacrées aux mesures de lutte contre le terrorisme. On fait valoir que les dépenses militaires peuvent avoir une incidence positive sur la croissance de l'économie en garantissant la sécurité. Sans une défense nationale adéquate, en particulier lorsqu'il existe des menaces extérieures, on peut s'attendre à ce que les investissements diminuent, ce qui ne manquera pas de compromettre la croissance économique future. Toutefois, cet argument ne tient pas pour l'ensemble de l'économie mondiale puisqu'un accroissement des dépenses militaires dans un pays pourrait être perçu par d'autres comme une intensification de la menace extérieure, ce qui peut les amener à augmenter leurs propres dépenses militaires, incitant le premier pays à augmenter encore davantage les siennes. On pourrait se retrouver dans le cercle vicieux d'une course aux armements entraînant un affaiblissement de la sécurité et de la croissance économique pour chacun des pays en question.

58. L'augmentation des dépenses militaires remet en cause les perspectives du développement social et économique. L'argent dépensé pour acheter des armements pourrait au contraire être consacré soit à la consommation, dans des domaines tels que l'alimentation ou les soins de santé, soit aux investissements, notamment dans les technologies, l'éducation et les infrastructures. Les dépenses militaires mondiales s'élèvent actuellement au total à environ 800 milliards de dollars par an (794 milliards de dollars en 2002). Si, hypothétiquement, cette somme pouvait être uniformément redistribuée au 1,2 milliard d'habitants de la planète qui vivent avec moins d'un dollar par jour, cette mesure permettrait d'éradiquer l'extrême pauvreté.

IV. Conclusions

59. Deux éléments caractérisent les engagements pris au niveau mondial et énoncés dans la décision de lancer une nouvelle série de négociations commerciales, dans le Consensus de Monterrey issu de la Conférence internationale sur le financement du développement et dans le Plan d'application du Sommet mondial pour le développement durable. Premièrement, en raison de la prise de conscience du fait que seule une approche globale au développement peut permettre de réussir, les engagements pris à la Conférence sur le financement du développement et au Sommet mondial pour le développement durable recouvrent tous les aspects, réitérant dans une certaine mesure les engagements déjà pris en d'autres lieux. La valeur ajoutée de cette nouvelle approche est qu'elle permet d'avoir un cadre de développement cohérent et complet. Deuxièmement, l'accent est mis davantage sur la mise en oeuvre, et l'on s'est rendu compte de la nécessité de passer des politiques à l'action en fixant des objectifs quantifiables.

60. La communauté internationale devrait à présent axer ses efforts de développement sur la mise en oeuvre intégrale et effective des textes issus des conférences et réunions au sommet organisées au niveau mondial et des engagements énoncés dans ces documents notamment dans la Déclaration du Millénaire. Les objectifs pour le développement énoncés dans la Déclaration du Millénaire et les autres objectifs des conférences constituent un programme concret de développement pour le nouveau millénaire. Toutefois, les progrès accomplis dans presque tous les domaines pendant les premières années de la décennie en cours sont inférieurs à ce qu'il faudrait accomplir pour réaliser tous les objectifs de développement fixés au cours de ces dernières années. Des efforts et des mesures extraordinaires s'imposent de la part de la communauté internationale et des gouvernements de toutes les parties du monde pour relancer le développement.

61. Au moment de l'établissement du présent rapport, une tâche pressante dont il convient de s'acquitter est d'assurer des progrès rapides et tangibles dans les négociations commerciales à la Conférence ministérielle de l'OMC à Cancun en septembre. Quelle que soit l'issue de cette réunion, il faudra absolument s'employer à honorer, dans les délais prescrits, les engagements pris à la Réunion ministérielle de Doha. Tous les participants à ces négociations devraient donc s'employer à accélérer les progrès, notamment sur certaines des grandes questions qui auront une incidence directe sur la réalisation des objectifs de développement énoncés dans la Déclaration du Millénaire. Au cas où un accord n'aurait pas encore été conclu, il faudrait accorder une attention particulière à l'extension de l'accord de l'OMC sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC) et la santé publique, l'élimination des subventions sur les produits agricoles accordés par les pays développés et certains principes relatifs au traitement spécial et différencié pour les pays en développement. La crédibilité du nouveau partenariat sera compromise s'il n'y a pas de progrès sur ces questions dans un avenir proche.

62. La Déclaration du Millénaire, le Programme de Doha pour le développement, le Consensus de Monterrey et le Programme d'application de Johannesburg représentent un nouveau partenariat mondial qui peut servir de base à la réalisation des objectifs. Ce partenariat implique des responsabilités mutuelles dans le cadre desquelles les réformes politiques et économiques menées dans les pays en développement suscitent en contrepartie l'appui des pays développés, sous forme d'aide, d'échanges et d'allégement de la dette. Le défi que doivent relever la

communauté internationale, les gouvernements, le secteur privé, la société civile et toutes les autres parties concernées est d'assumer ces responsabilités et de faire en sorte que le nouvel élan qui a caractérisé le débat sur le développement au cours des premières années du XXIe siècle soit maintenu et traduit en mesures concrètes. Les succès obtenus au cours de ces réunions disparaîtront si les programmes de travail qui ont été établis et les engagements qu'ils symbolisent ne sont pas intégralement et efficacement mis en oeuvre et exploités dans les délais requis.

Notes

[1] Sauf indication contraire, les chiffres cités dans ce rapport sont tirés des bases de données du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'ONU.

[2] Voir *La situation économique et sociale dans le monde, 2003* (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.03.II.C.1), tableau 1.2. Les 95 pays représentaient entre 97 et 98 % du PIB et de la population de l'ensemble des pays et régions en développement pour 1995.

[3] On trouvera la liste complète dans le *Manuel des statistiques de la CNUCED, 2002* (publication des Nations Unies, numéro de vente : E/F.03.II.D.2).

[4] On trouvera dans le document A/58/___ une analyse de l'évolution des prix des produits de base et de ses conséquences pour les pays en développement.

[5] Voir le communiqué de presse de l'OCDE intitulé « OECD/DAC countries begin recovery in development aid: 5 % increase in 2002 », Paris, 22 avril 2003 (<www.oecd.org/dac>).

[6] Voir le *Rapport du Groupe de haut niveau sur le financement du développement*, annexé à la lettre du 25 juin 2001 adressée au Président de l'Assemblée générale par le Secrétaire général (A/55/1000), p. 20 et 21.

[7] Banque mondiale, « Global Development Finance 2003 ».

[8] Voir aussi « World Economic Situation and Prospects 2003 », p. 22 et 23 (publication des Nations Unies, numéro de vente : E.03.II.C.2).

[9] Voir, par exemple, « Genetically modified plants for food use and human health – an update », document de la Royal Society, février 2002 (<http://www.royalsoc.ac.uk>).

[10] Dans les pays développés, les dépenses consacrées à la recherche-développement dans le domaine agricole sont équitablement partagées entre les secteurs public et privé, alors que le rapport est de 16 pour 1 dans les pays en développement; voir *La situation économique et sociale dans le monde, 2002* (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.02.II.C.1), p. 174.

[11] OCDE, *Ageing, housing and urban development* (Vieillissement, logement et développement urbain), (Paris, 2003).

[12] Bien que les preuves soient actuellement peu nombreuses, la discrimination contre les migrants ainsi que les minorités ethniques est un phénomène à l'échelle mondiale. Il ressort d'études effectuées par l'OIT dans quatre pays européens que plus d'une demande d'emploi sur trois déposées par des immigrés et des membres de minorités ont été rejetées ou ne sont pas examinées.

[13] Cette situation est aggravée par l'abondance des étudiants qui obtiennent un diplôme dans les domaines des sciences sociales et des humanités et pour lesquels il n'existe pas un nombre suffisant d'emplois. Par contre, peu d'étudiants obtiennent leur diplôme dans des disciplines telles que l'ingénierie et les sciences physiques dont les études nécessitent du matériel et des technologies plus complexes et sont souvent trop coûteuses pour que de nombreuses universités de pays en développement puissent les proposer.

[14] Voir « Évaluation du dividende de paix résultant de la fin de la guerre froide », *La situation économique et sociale dans le monde, 1995*, p. 258 à 314, publication des Nations Unies, numéro de vente : F.95.II.C.1.

[15] Informations provenant de l'Institut international de recherches pour la paix de Stockholm, <http://projects.sipri.se/milex/mexè_trends.html>, « Recent trends in military expenditure » (tendances récentes des dépenses militaires).